

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Ingénierie de production

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Electronique, énergie et systèmes industriels

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle (LP) *Production industrielle*, spécialité *Ingénierie de production* a pour objectif de former des cadres techniques intermédiaires de production dans différents secteurs d'activités tels que ceux des industries des métiers de la mécanique, de l'agroalimentaire, de la chimie ou de la pharmacie. Les fonctions exercées par les diplômés de cette LP sont : chef de projet industrialisation, responsable production, responsable méthodes, chargé de la performance et de la productivité.

Cette formation est portée par le département « Génie mécanique et productique » (GMP) de l'IUT de Lyon 1 à l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et est dispensée sur le site de Villeurbanne. Elle est proposée avec le soutien de la branche professionnelle de la métallurgie de Rhône-Alpes et de grands groupes industriels. Elle accueille des étudiants provenant de DUT, BTS, 2^{ème} année de licence (L2) et peut être suivie dans le cadre de la formation continue (FC) ou d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Le recrutement (20 étudiants) est essentiellement local mais avec également la présence d'étudiants provenant d'autres régions.

La formation se fait exclusivement par alternance (contrats de professionnalisation ou apprentissage). Le contenu des enseignements comprend quatre unités d'enseignement (UE) ainsi qu'un projet tuteuré et un stage en entreprise inclus dans la période d'alternance. Le volume horaire de cette LP est de 446 heures de formation et 39 semaines en entreprise.

Avis du comité d'experts

Cette LP a pour objectif de former des cadres techniques intermédiaires de production capables d'optimiser les outils de gestion de production. La fonction de ces techniciens supérieurs porte sur : l'amélioration de la production par l'automatisation, la mise en place d'outils de gestion de production, l'optimisation de la gestion de la maintenance. La formation permet de traiter les différents domaines de l'ingénierie de production et le contenu des enseignements est un approfondissement incontestable des acquis vus en BTS ou DUT. La participation du milieu industriel à la rédaction du programme de la LP assure une très bonne adéquation entre les acquis de la formation et les compétences des métiers visés. Le dossier révèle quelques incohérences au niveau de certaines données (année d'ouverture, tableau des effectifs,...) compliquant l'analyse de cette évaluation.

La formation se fait exclusivement par alternance. Le contenu des enseignements comprend quatre UE : « Communication de l'entreprise » et « Connaissance de l'entreprise » (UE1, UE2), « Outils de gestion d'ateliers » (UE3), « Automatisation des moyens de production » (UE4) plus un projet tuteuré (UE5) et un stage en entreprise inclus dans la période d'alternance. Un échange permanent avec les intervenants du milieu professionnel permet d'adapter le programme aux évolutions des métiers de la production.

Au niveau régional, La LP *Ingénierie de production* est la seule proposition de l'établissement. La spécificité de cette formation est liée à l'amélioration de la production par l'automatisation des outils de production et par une meilleure organisation de la production. Au niveau national, on note plusieurs LP dont l'intitulé est sensiblement le même. Citons les LP de Nîmes, Reims, Metz et Saint-Etienne. Les responsables indiquent que ces LP ne sont pas en concurrence directe soit, parce qu'elles ne proposent pas des métiers liés à l'amélioration de la production soit, parce qu'elles ne recrutent pas sur le même bassin d'emploi.

De nombreux professionnels sont impliqués dans cette LP et il y a un partenariat privilégié avec la chambre syndicale de la métallurgie. Par ailleurs, on note l'existence d'un tronc commun avec quatre autres LP du même secteur d'activités ou de secteurs très proches de la métallurgie. La forte implication industrielle aussi bien pour l'organisation de la LP que pour la participation à l'encadrement des alternants, met en avant l'intérêt de la formation professionnelle mais ne fait pas apparaître un lien fort avec la recherche : les atouts des équipes de recherche sont absents et on note une participation pédagogique assez faible des enseignants-chercheurs.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants du département GMP (professeurs agrégés (PRAG) ou certifiés (PRCE) et enseignants-chercheurs) et de professionnels n'intervenant que dans les enseignements transversaux et non dans le cœur de métier. La répartition des enseignements est de 38 % pour les professionnels, seulement 11 % par les enseignants-chercheurs, et 51 % par des enseignants PRAG et PRCE. Il serait très souhaitable de voir la participation des enseignants-chercheurs augmenter tant au niveau pédagogique que dans leurs transmissions du savoir lié à leurs activités de recherche. Les partenaires industriels sont présents dans les enseignements mais cette participation reste faible pour ce qui concerne le cœur de métier de cette formation et inférieure aux recommandations de l'arrêté de 1999 relatif aux LP. Les partenaires industriels participent aussi à l'ensemble des activités de la LP (commissions de recrutement, suivi des alternants, projets tuteurés, jury de la LP et conseil de perfectionnement). Les enseignants du cursus assurent le suivi de deux ou quatre alternants.

Pour assurer le bon déroulement de la formation, des réunions pédagogiques sont organisées plusieurs fois dans l'année. Lors de ces réunions, l'équipe pédagogique organise le jury d'admission, l'organisation du déroulement du cursus, le suivi des étudiants, la participation à la journée de soutenance et le jury de licence. Le responsable de la formation veille au bon déroulement de ces différentes tâches. Il s'assure de la bonne corrélation entre l'enseignement et les missions en entreprise et de la qualité pédagogique de la formation à travers l'évaluation par les étudiants. Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an.

Il n'y a pas d'informations données sur les candidatures de 2009 à 2012. Ces deux dernières années, le nombre de candidatures est de 150 en moyenne et le nombre d'inscrits de 24 à 21. Le ratio (inscrits/reçus) est de 20 %. Très majoritairement, les étudiants proviennent de DUT et de BTS dans les domaines industriels. Il est à signaler une forte proportion de BTS et il n'y a pas d'étudiants provenant de L2. Tous les étudiants sont en contrat de professionnalisation ou en apprentissage. Le taux de réussite ces trois dernières années, est supérieur à 95 %.

L'insertion professionnelle de cette LP est moyenne (supérieure à 50 %) pour les promotions de 2009 à 2011. L'embauche en CDI se fait généralement après les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme et pour un bon nombre des diplômés, au sein de l'entreprise qui les a accueillis en alternance. Les poursuites d'études restent faibles pour les diplômés de cette période. L'enquête interne pour les promotions de 2012 et 2013 conduit à peu près aux mêmes conclusions.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette licence ne fait pas apparaître de liens avec les laboratoires de recherche universitaires mais aussi avec la recherche industrielle et seulement 50 heures d'enseignements de cette LP sont effectuées par les enseignants-chercheurs.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette LP se fait exclusivement par alternance soit, en contrat de professionnalisation soit, en apprentissage.</p> <p>Cette formation est soutenue par le secteur de la métallurgie et en particulier par l'organisme de formation des entreprises de la métallurgie et aussi par les grands groupes. La LP bénéficie également d'un parc de travaux pratiques conséquent.</p> <p>Le certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) « Responsable de secteur de productique industriel » est proposé aux alternants qui peuvent, à l'issue de la formation, obtenir la LP et le CQPM.</p> <p>Par ailleurs, par le biais de l'alternance, les partenaires industriels participent à l'ensemble des activités de cette formation : suivi des alternants, suivi et jury de projets, jury de fin d'année et conseil de perfectionnement. Ils ont aussi participé au programme de formation.</p> <p>Il serait souhaitable que l'intervention des professionnels se fasse davantage dans le cœur des métiers techniques ; ce qui ajouterait une culture industrielle plus forte à la formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Pour l'ensemble des étudiants, le projet tuteuré est entièrement réalisé en entreprise et comprend des périodes d'apprentissage et de synthèse sur de sujets techniques définis dès leur arrivée dans le milieu professionnel. Le travail est suivi par un enseignant qui s'assure du bon déroulement du projet. Ce travail donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance orale présentée devant un jury composé d'enseignants et d'industriels. Les activités en entreprise (ce qui correspond au stage) d'une durée de 39 semaines sont suivies par un enseignant. Son rôle est de s'assurer du bon déroulement du travail et de veiller à ce que les connaissances acquises en milieu industriel soient compatibles avec le niveau d'exigence de la licence. Ce travail est également évalué pour un rapport et une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants et d'intervenants industriels.</p>

Place de l'international	Le dossier n'indique pas d'activités liées à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le nombre de candidats pour cette LP est correct et il n'y a pas de difficulté particulière au niveau du recrutement. Ce recrutement est annoncé « diversifié » mais il n'y a essentiellement que des DUT et des BTS avec une augmentation significative des BTS ces deux dernières années. Il est signalé une individualisation de la formation compte tenu du public diversifié (en particulier pour certains BTS). Cependant, aucune précision n'est apportée sur les différentes modalités de prises en compte de cette formation individualisée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'IUT de Lyon 1 a mis en place des moyens pour l'accueil d'handicapés et chaque formation peut bénéficier de cette structure en particulier de l'aide d'un chargé de mission handicap. L'UCBL a mis en place les nouvelles pédagogies numériques et les intervenants des différentes formations sont encouragés à les utiliser. Il n'y a pas de précision dans ce sens concernant cette LP.
Evaluation des étudiants	Le contrôle de connaissances se fait en continu avec une proportion pour l'oral de 50 % et 30 % de la note finale sont attribués aux travaux de groupe. L'évaluation de plusieurs modules et UE se fait sous forme de mémoires rendus par les étudiants. En fin de parcours, une journée est réservée à la soutenance des travaux réalisés en entreprise en présence d'industriels. Par ailleurs, la constitution des jurys d'examen, les règles de délivrance du diplôme et les ECTS sont fixées d'une manière classique pour une LP.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de compétences des étudiants se fait par un enseignant du cursus qui assure le tutorat et se déplace au moins deux fois en entreprise. Il s'assure de l'adéquation entre les missions durant le stage et les objectifs de la formation. Il se charge de valider la qualité du mémoire rendu par l'alternant. Peu d'éléments sont évoqués dans le dossier sur l'évaluation des compétences de nature scientifique.
Suivi des diplômés	Il existe deux niveaux de suivi des diplômés : - A long terme, l'enquête nationale pour les promotions 2009 à 2011 a donné un bon taux de réponses et montre une insertion professionnelle moyenne dans un délai raisonnable et souvent trouvée dans la même entreprise faisant suite à l'alternance. - A court terme, les enquêtes menées pour les promotions 2013 et 2014 vont également dans le même sens et indiquent un taux de poursuite d'études de l'ordre de 20 %.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'autoévaluation de la formation se fait à travers les missions du comité de pilotage. Celui-ci se réunit pour la validation de la liste des étudiants et le contrôle pédagogique permettant le bon déroulement de la formation. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement concernant l'année 2011/2012 est fourni, il met en avant l'effectif de l'année en termes de dossiers reçus, de formations des candidats et du devenir des étudiants diplômés. Les perspectives d'avenir sont discutées et le conseil de perfectionnement souligne l'importance de porter l'effort sur la publicité au niveau national. En juin 2013, un bilan d'évaluation des enseignements par les alternants a été réalisé, ce questionnaire complet a reçu des réponses qui montrent que la formation est assez bien évaluée par les étudiants.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation originale axée vers l'ingénierie de production.
- Bonne attractivité pour les alternants mais aussi pour le monde professionnel.
- Formation entièrement en alternance.
- Très bon taux de réussite.
- Partenariat avec la chambre syndicale de la métallurgie.
- Implication très forte du monde industriel (enseignements et organisation de la LP...).

Points faibles :

- Participation pédagogique des professionnels limitée aux enseignements autres que techniques.
- Pas suffisamment de lien avec la recherche et pas suffisamment d'enseignants-chercheurs.
- Public composé surtout de DUT et BTS avec une diminution de DUT.
- Pas de réponses pertinentes données par le comité de pilotage ou par le conseil de perfectionnement.

Conclusions :

La licence professionnelle *Ingénierie de production* réalisée par alternance est très attractive pour les étudiants, bien soutenue par le milieu professionnel et donne lieu à une insertion professionnelle rapide.

Il est important de poursuivre cette formation par alternance.

Notons cependant les points suivants :

1. Il faudrait diversifier encore plus le public accueilli dans cette LP.
2. Il conviendrait de rééquilibrer la répartition des enseignements entre les intervenants industriels, les enseignants-chercheurs et les autres enseignants.
3. Il serait souhaitable d'impliquer davantage les enseignants-chercheurs dans la formation ; ce qui aurait pour effet de rendre encore plus attractive cette LP pour les DUT ou les L2.
4. Faisant suite aux questionnements des étudiants émis lors d'évaluations, le conseil de perfectionnement devrait apporter des réponses plus précises sur l'organisation et le contenu de la formation.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1



Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

**Licence professionnelle :
Ingénierie de production
S3LP 1600 10297**

**Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES. Nous avons en particulier noté la nécessité d'augmenter l'intervention d'enseignants-chercheurs, ainsi que celle de rééquilibrer les interventions des professionnels en faveur d'intervention du domaine.

Les experts soulignent l'absence de recrutement en DUT et en licence généraliste. Pour les licences généralistes, ce point retient toute l'attention de l'établissement. C'est ainsi qu'a été mis en place à Lyon 1 un dispositif, nommé PILP pour "Projet d'Intégration en Licence Professionnelle" qui consiste, en L2, à remplacer certaines UE disciplinaires par des UE de stage, de projet en lien avec une LP visée, le tout assorti d'un module de projet pro plus axé vers la candidature à un contrat d'apprentissage, ce dernier point étant souvent un frein à l'intégration en L-Pro.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE